

# La production et les échanges de viande bovine dans le monde et dans l'Union européenne

Les crises successives qui ont fragilisé le secteur européen de la viande bovine au cours de la dernière décennie, en particulier celles liées à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ont conduit de nombreux économistes à centrer leurs travaux sur l'évolution de la consommation et de ses principaux déterminants plutôt que sur l'évolution de la production. Si l'inadéquation de l'offre à la demande a pu être momentanément importante et coûteuse sur le plan budgétaire, il importe pourtant de souligner que la diminution de la consommation européenne de viande bovine sur la dernière décennie s'est accompagnée d'une réduction concomitante de l'offre. Cette baisse des volumes offerts, particulièrement importante en Allemagne et au Royaume-Uni, a joué un rôle favorable d'ajustement dans un contexte où de nombreux consommateurs se détournent, tem-

porairement ou plus durablement, de la viande bovine (Chatellier *et al* 2003b). Cette contraction de l'offre n'est évidemment pas le fruit du hasard. Elle résulte des mesures instaurées dans le cadre des réformes de la Politique agricole commune (PAC) de 1992 et de 1999 (régulation du cheptel de vaches allaitantes et de bovins mâles par la fixation de références historiques de droits à primes, soutiens spécifiques aux élevages extensifs), de la diminution du cheptel de vaches laitières (l'augmentation du rendement laitier par vache conduisant, dans un marché contingenté, à une réduction des effectifs) et des programmes spécifiques de retrait visant à regagner la confiance des consommateurs (destruction, principalement au Royaume-Uni, des produits issus de bovins jugés à risque). Outre la baisse de la consommation intérieure (particulièrement drastique en Allemagne) et de la production domestique, la dernière décennie est également caractérisée par une détérioration du solde commercial de l'Union européenne (UE), principalement sous l'effet d'une réduction des exportations, car les importations sont restées globalement stables aux alentours de 400 000 tonnes par an. Pénalisée par des coûts de production plus élevés que les autres grands pays exportateurs de viande bovine et particulièrement attractive du fait de la solvabilité de son grand marché intérieur, l'UE pourrait en outre être fragilisée par un accord à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le cadre du cycle de Doha qui comprendrait de nouveaux engagements à ouvrir les marchés et à réduire les exportations subventionnées.

Dans ce contexte, et de façon à mieux appréhender les perspectives d'avenir, cet article propose de revenir sur les principales évolutions de la production et des échanges de viande bovine entre 1991 et 2002. La première partie correspond à l'analyse à l'échelle du monde, la deuxième partie à l'analyse à l'échelle de l'UE et des différents Etats membres.

## Résumé

Cet article propose une analyse rétrospective de la production et des échanges de viande bovine sur la période 1991-2002, d'abord à l'échelle internationale, ensuite pour les différents Etats membres de l'Union européenne. Second producteur de viande bovine derrière les Etats-Unis, l'Union européenne a vu sa production diminuer sur les dix dernières années alors que l'offre mondiale augmentait au rythme annuel de 1 %, principalement grâce à certains pays en développement comme le Brésil et la Chine. Aujourd'hui quatrième exportateur mondial derrière l'Australie, les Etats-Unis et le Brésil, l'Union européenne a vu ses exportations diminuer depuis 1991, essentiellement sous l'effet des crises sanitaires qui ont frappé la zone. L'engagement à réduire les exportations subventionnées issu de l'Accord Agricole de l'Uruguay Round de 1994 n'a pas été véritablement contraignant jusqu'à ce jour. L'engagement à une plus grande ouverture du marché n'a pas été davantage contraignant avec des importations communautaires globalement stables aux alentours de 400 000 tonnes par an depuis 1995. La baisse de la production communautaire de viande bovine est d'abord le fait des pays qui ont une forte vocation laitière, tels que l'Allemagne ou les pays du Nord de l'Europe. La structure de l'offre de viande bovine diffère fortement selon les Etats membres en fonction du poids des diverses catégories animales abattues, des races privilégiées, des techniques d'élevage et des systèmes productifs adoptés. Cette hétérogénéité de la production permet d'offrir une palette de produits relativement diversifiée et explique, pour partie, l'existence de flux commerciaux intra communautaires importants, bien qu'en baisse.

## 1 / Production mondiale et échanges internationaux de viande bovine

La production mondiale peut être caractérisée par trois mots-clés : forte concentration géographique, accroissement (bien que plus faible que celui observé avant 1990) et taux de croissance plus élevé dans les pays en développement que dans les pays développés. Les échanges internationaux de viande bovine se caractérisent par un marché mondial étroit, concentré, régionalisé et segmenté.

### 1.1 / Production mondiale sur la dernière décennie

La production mondiale de viande bovine, veaux et gros bovins, est égale à 57,7 millions de tonnes d'équivalent carcasse (Mtec)<sup>1</sup> en 2002. Elle a augmenté au taux annuel de 1,8 % sur les quatre décennies 1960-2000. Cette croissance n'a pas été régulière avec des phases de stagnation dans les années 1970-72 (aux alentours de 38 Mtec) et 1976-82 (aux environs de 46 Mtec), et même une légère baisse au début de la décennie 1990 (de 53,9 Mtec en 1991 à 52,5 Mtec en 1993). Les trois années 1999-2001 correspondent également à une période de stagnation aux alentours de 56,5 Mtec. Les chiffres provisoires de l'année 2002 suggèrent une nouvelle augmentation de plus de 1,5 Mtec relativement à 2001.

La production mondiale de viande bovine est fortement concentrée. Les quatre premiers producteurs (Etats-Unis, UE, Brésil et

Chine) représentent en effet 56 % de l'offre mondiale en 2002 (21 % pour les Etats-Unis, premier producteur et 13 % pour l'UE, second producteur). La production des pays développés est, encore aujourd'hui, plus élevée que celle des pays en développement, bien que le taux de croissance de l'offre soit plus de deux fois supérieur chez ces derniers (2,8 % par an depuis 1960 contre 1,3 %). En outre, les sources de la croissance sont différentes. Dans les pays développés, la croissance provient surtout de l'augmentation du poids moyen de carcasse des animaux et non pas d'une augmentation du cheptel. Dans les pays en développement, c'est surtout l'augmentation du nombre d'animaux, à poids moyen constant ou seulement en faible hausse, qui explique l'essentiel de la croissance de la production (Thomson 1998).

L'évolution de la production mondiale de viande bovine sur la décennie 1991-2002 peut être caractérisée en trois points (tableau 1) :

- la croissance de la production mondiale (aux alentours de 1 % par an) est plus faible que celle enregistrée lors des trois décennies précédentes ;

- la production de viande bovine diminue dans l'UE, en dépit de l'élargissement à trois nouveaux pays en 1995. Elle baisse également, mais de façon nettement plus marquée, dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'ex Union soviétique dans un contexte de difficultés d'adaptation à l'économie de marché ;

- la diminution de la production de viande bovine en Europe de l'Ouest et de l'Est est compensée par des augmentations dans d'autres pays : la Chine en premier lieu (de 1,5 Mtec en 1991 à 5,7 Mtec en 2002) puis le Brésil (de 4,5 Mtec en 1991 à 7,1 Mtec en

**Depuis 1990, la production mondiale de viande bovine augmente, surtout dans les pays en développement.**

**Tableau 1.** Evolution des abattages mondiaux de gros bovins entre 1991 et 2002 (en milliers de tec). Source : *Oifval* d'après données USDA, EUROstat, GIRA et FAO.

Année	1991	1995	1999	2000	2001	2002 <sup>(3)</sup>	2002 <sup>(3)</sup> /1991
Etats-Unis	10 534	11 585	12 124	12 196	11 890	12 333	17 %
<b>UE-15<sup>(1)</sup></b>	<b>8 723</b>	<b>7 958</b>	<b>7 762</b>	<b>7 404</b>	<b>7 265</b>	<b>7 500</b>	<b>- 14 %</b>
Brésil	4 480	6 080	6 270	6 520	6 895	7 136	59 %
Chine	1 535	4 154	5 054	5 328	5 600	5 700	271 %
Argentine	2 650	2 600	2 840	2 880	2 680	2 640	0 %
Australie	1 735	1 717	1 958	1 988	2 052	2 100	21 %
Russie <sup>(2)</sup>	6 577	4 468	1 900	1 840	1 760	1 730	- 74 %
Inde <sup>(4)</sup>	1 228	1 365	1 421	1 442	1 463	1 463	19 %
Mexique <sup>(4)</sup>	1 189	1 412	1 400	1 409	1 445	1 450	22 %
Canada <sup>(4)</sup>	866	928	1 264	1 264	1 250	1 251	44 %
Europe de l'Est	2 133	1 236	1 013	1 017	980	962	- 55 %
Nouvelle Zélande	524	630	558	580	590	616	18 %
Afrique du Sud <sup>(4)</sup>	700	521	553	553	577	579	- 17 %
Japon	574	601	537	530	458	520	- 9 %
Uruguay	315	407**	425	440	317	421	34 %
Sous total	43 763	45 662	45 079	45 391	45 222	46 401	6 %
Autres pays	10 127	8 493	11 168	10 693	11 050	11 310	12 %
<b>Monde<sup>(4)</sup></b>	<b>53 890</b>	<b>54 155</b>	<b>56 247</b>	<b>56 684</b>	<b>56 272</b>	<b>57 711</b>	<b>7 %</b>

<sup>(1)</sup> Union européenne à 15 Etats membres à partir de 1995.

<sup>(2)</sup> Ex Union soviétique jusqu'en 1997.

<sup>(3)</sup> Estimations.

<sup>(4)</sup> Données FAOstat.

<sup>1</sup> L'estimation pondérale de la production est exprimée en tonnes d'équivalent carcasse (tec). Chaque rubrique du commerce extérieur des viandes et des conserves qui porte sur un produit transformé est convertie en équivalent carcasse par application d'un coefficient de conversion qui permet d'évaluer le poids de carcasse originel. Les animaux vivants sont également convertis en poids de carcasse.

2002), les trois pays de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA), l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les déterminants de cette croissance varient selon les pays, principalement en fonction des coûts de production et de l'importance du marché intérieur et/ou du marché de l'exportation.

## 1.2 / Echanges mondiaux sur la dernière décennie

Les échanges mondiaux de viande bovine représentent aujourd'hui environ 12 % des tonnages produits et/ou consommés. Les principaux pays exportateurs sont l'Australie, les Etats-Unis, le Brésil, l'UE, le Canada, et la Nouvelle-Zélande (dans l'ordre décroissant d'importance en 2002). Les principales zones importatrices sont les Etats-Unis, le Japon, la Russie, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est, la Corée du Sud, le Canada et l'UE (dans l'ordre décroissant d'importance en 2002). Les flux internationaux de viande bovine sont concentrés et régionalisés.

### a / Des échanges concentrés

Les échanges mondiaux de viande bovine sont, comme la production et la consommation, fortement concentrés. Sur les trois années 2000-2002, les 10 premiers pays exportateurs représentent plus de 90 % des exportations et les sept premiers pays importateurs plus de 90 % des importations. Différentes situations peuvent être distinguées :

- l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pays développés « exportateurs non importateurs », caractérisés par une part de la production exportée sur pays tiers très importante, des exportations en augmentation régulière et des importations très faibles ;

- les pays exportateurs de l'Amérique du Sud, pays en développement « exportateurs non importateurs », groupe qui se différencie du précédent par la plus grande importance de la consommation domestique relativement à la production et donc une part plus faible de celle-ci exportée sur pays tiers. Les exportations argentines ont néanmoins diminué brutalement en 2001 et 2002 en raison de la situation macro-économique qui prévaut aujourd'hui dans ce pays, ainsi que du retour de la fièvre aphteuse (Institut de l'Elevage 2002a) ;

- le Japon, la Corée du Sud et les autres pays de l'Asie du Sud-Est, groupe de pays développés « importateurs non exportateurs » caractérisé par une situation inverse de celle du premier groupe, i.e. très peu d'exportations, des importations en croissance (hors accidents sanitaires) et pour des tonnages importés relativement à la consommation domestique ;

- les autres pays développés exportateurs de viande bovine forment un quatrième groupe de pays développés « exportateurs et importateurs », caractérisé par des flux importants aussi bien à l'exportation qu'à l'importation. Les Etats-Unis sont importateurs nets de viande bovine pour environ 0,3 Mtec en 2002, ce chiffre résultant d'importations à hauteur de 1,5 Mtec et d'exportations à hauteur de 1,2 Mtec. Le Canada et l'UE sont des exportateurs nets, respectivement pour 200 000 et 230 000 tec en 2002.

Cette présentation succincte de la situation actuelle peut utilement être complétée par l'étude des évolutions sur la dernière décennie.

Du côté des exportations, il convient de distinguer la situation des pays où les tonnages exportés augmentent (Etats-Unis, Brésil, Australie et Nouvelle-Zélande) de celle de l'UE où les exportations ont progressé dans un premier temps (jusqu'au début de la décennie 1990), stagné dans un deuxième temps (premières années de la décennie 1990), puis diminué (tableau 2).

Du côté des importations, la situation des pays asiatiques (Japon, Corée du Sud et autres pays de l'Asie du Sud-Est) se distingue de celle des pays « exportateurs et importateurs » : dans le premier cas, l'augmentation tendancielle des importations (hors accidents sanitaires) est importante en niveau et en pourcentage ; dans le deuxième cas, l'augmentation des importations est plus faible et, surtout, plus chahutée (tableau 3).

**Tableau 2.** Principaux pays exportateurs de gros bovins et de veaux (animaux vivants, viandes et conserves). Source : *Ofival* d'après données GIRA.

Année	1991	1995	1999	2000	2001	2002 <sup>(2)</sup>	2002 <sup>(2)</sup> /1991
Australie	1 079	1 092	1 504	1 542	1 574	1 532	42 %
Etats-Unis	639	826	1 175	1 256	1 142	1 207	89 %
Brésil	325	291	455	480	600	838	158 %
<b>Union européenne<sup>(1)</sup></b>	<b>1 325</b>	<b>1 193</b>	<b>961</b>	<b>671</b>	<b>545</b>	<b>625</b>	<b>-53 %</b>
Canada	372	219	515	547	560	610	64 %
Nouvelle Zélande	435	504	465	442	500	510	17 %
Argentine	401	520	349	348	150	280	-30 %
Uruguay	117	143	149	189	145	204	74 %
Ukraine	n.d	255	205	192	100	120	nd
Europe de l'Est	202	107	117	105	92	85	-58 %
<b>Total pays sélectionnés</b>	<b>4 895</b>	<b>5 150</b>	<b>5 895</b>	<b>5 772</b>	<b>5 408</b>	<b>6 011</b>	<b>23 %</b>

<sup>(1)</sup> Union européenne à 15 Etats membres à partir de 1995.

<sup>(2)</sup> Estimations.

nd : non disponible.

**Tableau 3.** Principaux pays importateurs de gros bovins et de veaux (animaux vivants, viandes et conserves, en milliers de tec). Source : Ofival d'après données GIRA.

Année	1991	1995	1999	2000	2001	2002 <sup>(4)</sup>	2002 <sup>(4)</sup> /1991
Etats-Unis	1 665	954	1 304	1 375	1 401	1 500 <sup>(5)</sup>	-10 %
Japon	520	927	967	1 016	955	700	35 %
Russie <sup>(1)</sup>	634	614	638	478	653	700	10 %
Moyen-Orient <sup>(1,2)</sup>	518	758	656	689	489	572	10 %
Asie du Sud-Est	n.d	398	432	529	446	490	nd
Corée du Sud	189	214	281	318	272	446	136 %
Canada	246	256	284	383	388	416	69 %
<b>Union européenne<sup>(3)</sup></b>	<b>541</b>	<b>422</b>	<b>424</b>	<b>418</b>	<b>377</b>	<b>396</b>	<b>-27 %</b>
Reste de l'Afrique	186	164	105	97	89	117	-37 %
Brésil	181	124	52	69	40	78	-57 %
Europe de l'Est	124	76	70	76	52	n.d	nd
<b>Total pays sélectionnés</b>	<b>4 579</b>	<b>4 907</b>	<b>5 213</b>	<b>5 448</b>	<b>5 162</b>	<b>5 415</b>	<b>18 %</b>

(1) Ex Union soviétique jusqu'en 1997.

(2) Pays d'Afrique du Nord inclus.

(3) Union européenne à 15 Etats membres à partir de 1995.

(4) Estimation.

(5) Données USDA.

nd : non disponible.

### **b / Des échanges régionalisés et segmentés**

Les déterminants des échanges sont nombreux et leur importance relative varie selon le pays exportateur et/ou importateur considéré. Outre naturellement les volumes offerts et demandés et leurs déterminants (principalement les disponibilités en terres, les coûts de production et les prix, ces derniers éventuellement influencés par les politiques agricoles domestiques), il convient également de ne pas oublier les restrictions sanitaires, la qualité des produits et les politiques agricoles appliquées aux frontières.

Les pays qui disposent de surfaces fourragères importantes ont naturellement vocation à posséder un cheptel important de ruminants. En termes d'effectifs de bovins, l'Inde arrive largement en tête au plan mondial avec un troupeau de près de 220 millions de têtes en 2001 ; puis viennent le Brésil (150 millions de têtes en 2001) et la Chine (129 millions de têtes en 2001). Alors que l'Inde possède un troupeau de bovins plus de trois fois supérieur à celui des Etats-Unis (97 millions de têtes en 2001) et de l'UE (83 millions de têtes en 2001), sa production bovine est nettement inférieure (en 2001, 1,5 Mtec en Inde, 11,9 Mtec aux Etats-Unis et 7,3 Mtec dans l'UE). Ceci s'explique par le fait que les bovins indiens ne sont pas engraisés, pour des raisons culturelles, et/ou sont utilisés comme animaux de trait. Cette dernière raison explique aussi le faible ratio production bovine / nombre d'animaux en Chine. L'Inde et la Chine sont deux exportateurs nets de viande bovine, mais pour des tonnages modestes.

Les disponibilités en terres et les rendements des cultures ont un impact sur le nombre d'animaux et la productivité de ces derniers. Les rendements des fourrages sont faibles en Australie (climat sec dans les zones traditionnelles d'élevage) et au Canada (période hivernale longue). Ils sont plus élevés en Nouvelle-Zélande où les potentialités

de croissance de la production bovine sont toutefois limitées par la topographie et la concurrence d'autres activités pour l'utilisation des sols (bovins lait, ovins et forêts). Toutefois, dans ces trois pays, la population (et donc le nombre de consommateurs) est faible. Quelques pays disposent de surfaces fourragères et céréalières importantes pour alimenter les animaux : le Canada, les Etats-Unis, le Brésil, l'Argentine et l'UE.

Un facteur additionnel de différenciation de l'offre est la génétique. L'utilisation de certaines races, principalement européennes, au Canada et aux Etats-Unis permet un engraissement rapide à faible coût. La maîtrise de l'amélioration génétique est également un atout pour l'UE, même si la viande issue des troupeaux laitiers ou mixtes reste toujours prédominante.

La comparaison des coûts de production permettrait de synthétiser, au moins partiellement, l'analyse précédente relative aux facteurs de compétitivité de la production de viande bovine dans les différents pays. Une telle comparaison est malheureusement impossible en raison de l'indisponibilité et/ou de l'hétérogénéité des statistiques. Ainsi par exemple, les coûts de production de la viande bovine des *feed lots* américains n'ont pas été publiés depuis 1990. En Nouvelle-Zélande, il est impossible, sur la base des statistiques disponibles, de définir le coût de production de la viande bovine dans la mesure où les exploitations produisent simultanément des bovins et des ovins (Boyle 2002). Il est cependant possible de tirer deux conclusions de la comparaison des coûts de production allemands, français, irlandais et britanniques relativement à ceux de l'Argentine et de l'Australie (tableau 4). En premier lieu, les pays européens sont moins compétitifs que leurs concurrents : le coût variable de production en Europe de l'Ouest est en effet 1,4 fois plus élevé qu'en Australie et 3,5 fois plus élevé qu'en Argentine. En deuxième lieu, ces écarts de compétitivité prix ont tendance à s'accroître.

**La croissance des échanges mondiaux de viande bovine n'a pas profité à l'Union européenne.**

**Tableau 4.** Coûts variables de production de la viande bovine dans quelques pays. Source : Boyle (2002).

	1988/89		1994/95		1998/99	
	% de l'output	euros / 100 kg de poids vif	% de l'output	euros / 100 kg de poids vif	% de l'output	euros / 100 kg de poids vif
Pays de l'Union européenne						
Allemagne	76	110	88	125	88	118
France	66	107	77	116	81	114
Irlande	54	74	79	109	113	128
Royaume- Uni	68	102	92	127	120	158
Pays hors de l'Union européenne						
Australie	75	48	78	120	69	90
Argentine	79	31	65	31	60	36

Les coûts de production constituent un déterminant essentiel des échanges (Institut de l'élevage 2001). Ils n'expliquent cependant ni leur régionalisation, ni leur segmentation. La régionalisation s'explique essentiellement par le statut sanitaire du pays en matière de fièvre aphteuse. Quant à la segmentation, elle est, pour une large part, imputable à la qualité du produit.

Concernant la fièvre aphteuse, le cloisonnement du marché mondial en deux zones distinctes, Pacifique et Atlantique, touchées ou non de manière endémique, avait tendance à progressivement s'estomper à la fin des années 1990. La réapparition de la maladie en 2001 dans les pays du Rio de la Plata a réactivé cette segmentation sanitaire du marché mondial. Des traitements à la chaleur et des conditionnements spécifiques sont en effet nécessaires pour que les pays non indemnes de fièvre aphteuse puissent espérer exporter vers les pays qui ne sont pas concernés par cette maladie. Ces contraintes limitent naturellement les possibilités à l'exportation de pays tels que l'Argentine, le Brésil, la Chine ou certains pays d'Europe centrale et orientale (PECO) où la fièvre aphteuse sévit de manière endémique<sup>2</sup>.

Concernant la segmentation des échanges, la viande bovine produite à base de céréales se vend à un prix plus élevé que la viande produite à base d'herbe. Cette distinction explique par exemple que les Etats-Unis, premier exportateur de viande bovine produite à partir de céréales, soient également l'un des premiers importateurs de viande bovine produite à base d'herbe. Les principaux pays exportateurs de viande bovine à base de céréales sont l'Australie, le Canada et les Etats-Unis. Les deux principaux pays producteurs et exportateurs de viande bovine produite à base d'herbe sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les différents facteurs mentionnés ci-dessus conduisent à dessiner une carte des échanges mondiaux de viande bovine qui peut être résumée de la façon suivante.

- Les pays exportateurs n'ayant pas développé une production de viande bovine à base de céréales exportent de la viande bovine

produite à base d'herbe (ou avec des apports en céréales limités) sur des marchés à bas prix. C'est le cas de la Nouvelle-Zélande et, pour partie, de l'Australie, qui exportent des viandes transformées ou destinées à la transformation vers les Etats-Unis et l'Asie. C'est aussi le cas de l'UE, notamment l'Irlande, qui exporte vers des pays à revenus modérés (Europe de l'Est, Russie et Afrique).

Le premier marché d'exportation des pays de l'Amérique du Sud reste l'UE. L'UE accepte les exportations de ces pays, certes touchés par la fièvre aphteuse, sous des conditions restrictives visant à éliminer le risque de transmission de la maladie. Les marchés rémunérateurs des Etats-Unis ou de l'Asie restent en revanche fermés aux viandes fraîches et congelées issues des pays latino-américains en dépit des efforts de ces derniers pour faire lever l'interdiction. Le marché nord-américain constitue cependant le premier marché d'exportation de l'Amérique du Sud pour les produits préparés et les conserves à base de bœuf.

Les Etats-Unis vendent leur viande bovine produite avec des céréales essentiellement vers le Mexique et l'Asie. Ils importent de la viande transformée ou destinée à la transformation en provenance d'Australie, de Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, d'Amérique du Sud. L'augmentation importante et régulière de leurs exportations sur les deux dernières décennies s'explique par un accès facilité et augmenté à des marchés de pays riches, suite à différents accords bilatéraux (accords avec le Japon et la Corée du Sud en 1984, accord du bœuf et des agrumes avec le Japon en 1988, ALENA avec le Canada et le Mexique en 1994) ou multilatéraux (accords du cycle de Tokyo en 1978 et du cycle de l'Uruguay en 1994). L'accès au marché communautaire reste très difficile pour les Etats-Unis en raison de la protection tarifaire toujours élevée à la frontière européenne. En pratique, les Etats-Unis ne peuvent exporter qu'à l'intérieur des quotas tarifaires à droits réduits, mais les volumes ainsi autorisés sont faibles. De plus, ils doivent certifier que la viande exportée n'a pas été produite avec des hormones favorisant la croissance, obligation qui revient à favoriser les viandes

<sup>2</sup> Au début de l'année 2002, l'UE a réouvert ses frontières à la viande bovine fraîche et congelée en provenance de l'Argentine et de l'Uruguay. Ceci a permis un retour important de ces deux pays sur le marché communautaire, retour favorisé, dans le cas de l'Argentine, par la diminution de la consommation domestique et la dévaluation du peso (Institut de l'Élevage 2002a).

sud-américaines au détriment des productions nord-américaines (Clemens et Babcock 2002).

Il n'existe donc pas un marché mondial de la viande bovine, mais plusieurs sous-marchés, définis en fonction, d'une part du statut du pays en termes de fièvre aphteuse et plus récemment d'ESB, d'autre part de la qualité et du degré de transformation du produit. De manière simplifiée, deux zones peuvent être distinguées :

- dans la zone Pacifique, les principaux acteurs sont : à l'exportation, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada ; à l'importation, le Mexique, le Japon et la Corée du Sud ; à l'exportation et à l'importation, les Etats-Unis ;

- dans la zone Atlantique, les principaux acteurs sont : à l'exportation, les pays de l'Amérique du Sud ; à l'importation, la Russie, les pays de l'Europe de l'Est et ceux du pourtour de la Méditerranée ; à l'importation et à l'exportation, l'UE.

Cette régionalisation des échanges de viande bovine n'a pas été remise en cause par l'accord agricole de l'Uruguay Round (AAUR). En outre, même si les exportations et les importations mondiales de viande bovine ont augmenté depuis 1995, il est difficile d'attribuer cette évolution aux seuls effets de l'AAUR. Les possibilités d'accès aux marchés ont certes augmenté, notamment sous la forme d'accroissements des quotas tarifaires à droits réduits, mais le marché mondial de la viande bovine reste très éloigné d'une libéralisation complète. Dans la plupart des cas, les contingents additionnels à l'importation ont été alloués aux pays exportateurs sur la base des flux passés, ce qui a conduit à maintenir la régionalisation des échanges.

Cette analyse de l'évolution de la production mondiale et de la dynamique des échanges internationaux souligne par ailleurs le rôle-clef de l'UE. En dépit de la baisse de sa production sur la dernière décennie, l'UE est toujours le deuxième producteur mondial, certes loin derrière les Etats-Unis, mais devant le Brésil. Si l'AAUR ne s'est pas traduit par une augmentation des importations communautaires de viande bovine, l'UE est néanmoins confrontée à une détérioration progressive de sa balance commerciale sous l'impulsion d'une chute importante de ses exportations : du premier rang mondial en 1991, elle est aujourd'hui reléguée au quatrième rang.

## 2 / Production et échanges de viande bovine dans l'Union européenne

Les évolutions de l'offre européenne et des échanges intra et extra-communautaires de viande bovine sont également analysées sur la période 1991-2002, en abordant les trois points suivants : l'évolution du cheptel de bovins, l'évolution de la production de viande bovine, volet permettant de rendre compte de l'hétérogénéité des formes de production dans les Etats membres selon les types d'ani-

maux produits et leur poids de carcasse et, enfin, l'évolution des échanges extra et intra-communautaires.

### 2.1 / Le cheptel communautaire de bovins

Le cheptel communautaire de bovins s'élève à 80,9 millions de têtes en 2002 (enquête de juin). Il est fortement concentré puisque cinq pays regroupent près des trois quarts des bovins : la France (25 % du total européen), l'Allemagne (17 %), le Royaume-Uni (13 %), l'Italie (9 %) et l'Irlande (9 %). Sur dix ans, il a diminué de 0,8 % par an, soit une baisse cumulée d'environ 5 millions de têtes (Ofival 1991-2003). Outre le cas spécifique du Royaume-Uni, cette diminution a surtout concerné les pays du Nord de l'Europe à forte vocation laitière (Allemagne, Belgique, Danemark et Pays-Bas). Entre juin 2001 et juin 2002, le cheptel européen de bovins a diminué d'un pourcentage plus élevé (-2,2 %) en raison de l'abattage de bovins « artificiellement » retenus dans les exploitations en raison de la deuxième crise de l'ESB.

#### a / Cheptel total de vaches

En 2002, le cheptel total de vaches de l'UE à 15 est égal à 31,9 millions de têtes, dont 19,9 millions de vaches laitières et 11,9 millions de vaches allaitantes (tableau 5). Les effectifs sont inégalement répartis entre les pays puisque cinq Etats membres concentrent plus des trois quarts des vaches européennes : la France (26 % des effectifs), l'Allemagne (16 %), le Royaume-Uni (12 %), l'Espagne (10 %) et l'Italie (9 %).

Sur la période 1991-2002, le troupeau de vaches de l'UE à 12 a diminué de 2,4 millions de têtes (-7 %). Dans un contexte associant contrôle de l'offre et augmentation des rendements laitiers, le troupeau de vaches laitières a diminué de 4,5 millions de têtes (-20 %). Grâce aux surfaces fourragères ainsi libérées, le cheptel de vaches allaitantes a pu augmenter de 2,1 millions de têtes (+22 %). La substitution des vaches laitières par les vaches allaitantes n'a donc été que partielle (environ pour moitié).

Le cheptel total de vaches a baissé dans tous les Etats membres, excepté dans trois d'entre eux : l'Irlande (+12 %), l'Espagne (+10 %) et le Portugal (+1 %). Les baisses les plus importantes ont été enregistrées dans les pays à forte spécialisation laitière : les Pays-Bas (-19 %), l'Allemagne (-17 %), l'Italie (-14 %) et le Danemark (-13 %). Elles ont été nettement plus faibles en France (-4 %) et en Belgique (-2 %) du fait de la progression du troupeau de vaches allaitantes dans ces deux pays.

#### b / Cheptel de vaches laitières

Le cheptel européen de vaches laitières est très concentré puisque cinq Etats membres regroupent aujourd'hui près des trois quarts des effectifs : l'Allemagne (22 %), la France (20 %), le Royaume-Uni (11 %), l'Italie (11 %) et les Pays-Bas (8 %).

De 1991 à 2002, le nombre de vaches laitières a diminué dans tous les Etats membres, avec cependant de fortes disparités. Deux facteurs principaux ont influencé le rythme de cette diminution : d'une part le taux de croissance des rendements laitiers, d'autre part la baisse graduelle du quota laitier national (sauf dans les pays comme l'Italie, l'Espagne ou l'Irlande qui ont bénéficié à plusieurs reprises d'augmentations de leurs références nationales).

La baisse des effectifs de vaches laitières a été particulièrement marquée en Espagne (-27 %), en Belgique (-26 %) et en Allemagne (-25 %). Comprise entre -18 % et -20 % au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, elle a été « limitée » à -16 % en Italie et en France. Deux explications à ce moindre recul dans l'hexagone : d'une part la diminution drastique du cheptel sur la période antérieure, de 7,0 millions de têtes en 1984 à 4,8 millions de têtes en 1991, grâce notamment aux programmes de restructuration de la filière mis en place durant les premières années d'application du régime des quotas laitiers (Guesdon et al 1995) ; d'autre part la hausse modérée (comparée aux autres Etats membres) des rendements laitiers à cause de (ou grâce à) la diversité des systèmes d'élevage et d'alimentation ou des effets indirects de la politique nationale de gestion administrative des quotas laitiers et de leurs transferts qui a conduit à une restructuration plus lente des exploitations, en tout cas moins importante que celle des pays du Nord de l'UE (Barthélemy 1999). En Irlande, pays où les rendements laitiers demeurent parmi les plus faibles d'Europe, le cheptel de vaches laitières n'a baissé que de 5 % entre 1991 et 2002. Ce pays, où l'activité laitière est un secteur économique majeur, bénéficie en effet d'un traitement préférentiel depuis la mise en place des quotas laitiers en 1984 (moindre réduction de la référence nationale).

### c / Cheptel de vaches allaitantes

Les effectifs de vaches allaitantes sont encore plus concentrés que ceux des vaches laitières puisque quatre pays seulement regroupent les trois quarts du cheptel allaitant en 2002 : la France, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Irlande. Cette concentration géographique est même régionalisée, l'essentiel du troupeau étant localisé en Irlande, en Ecosse et dans certaines régions françaises (Bourgogne, Limousin, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire), espagnoles (Castille-Léon et Estrémadure) et belges (Wallonie). Près des deux tiers des vaches allaitantes se trouvent ainsi dans des régions défavorisées où les possibilités de substitution entre productions agricoles sont limitées par les conditions naturelles.

Le nombre de vaches allaitantes est supérieur au nombre de vaches laitières en Espagne et en France (cf tableau 5). En revanche, il ne représente qu'une part très faible des effectifs totaux de vaches dans cinq pays : les Pays-Bas (6 %), la Finlande (7 %), l'Allemagne (15 %), le Danemark (17 %) et l'Italie (21 %).

De 1991 à 2002, le nombre de vaches allaitantes a augmenté dans tous les Etats membres, à l'exception de l'Italie et du Royaume-Uni où il a diminué, respectivement, de 7 % et 1 %. L'augmentation de 2,1 millions de têtes du cheptel communautaire de vaches allaitantes est due, à hauteur de 90 % environ, à quatre pays seulement : l'Espagne, l'Allemagne, la France et l'Irlande (cf tableau 5). Ces évolutions contrastées selon les pays n'ont cependant que légèrement modifié la répartition géographique des vaches allaitantes qui prévalait au début de la décennie 1990. La France, qui détenait 41 % du cheptel allaitant communautaire en 1991, représente encore 37 % des effectifs en 2002. La deuxième place,

**L'augmentation des rendements laitiers a permis de diminuer le cheptel européen de vaches laitières. La substitution par des vaches allaitantes n'a été que partielle.**

**Tableau 5.** Cheptel de vaches laitières et allaitantes dans l'Union européenne entre 1991 et 2002 (en milliers de têtes, selon les enquêtes cheptel de juin). Source : *Ofival* d'après Eurostat (1991 et 2002).

	Vaches laitières			Vaches allaitantes			Vaches totales		
	1991	2002	Var.	1991	2002	Var.	1991	2002	Var.
Allemagne	5 911	4 431	-25 %	375	793	+111 %	6 286	5 224	-17 %
Danemark	742	611	-18 %	101	124	+23 %	843	735	-13 %
Espagne	1 598	1 167	-27 %	1 184	1 907	+61 %	2 782	3 074	+10 %
France	4 814	4 038	-16 %	3 816	4 225	+11 %	8 630	8 263	-4 %
Grèce	214	171	-20 %	127	132	+4 %	341	304	-11 %
Irlande	1 331	1 267	-5 %	817	1 138	+39 %	2 148	2 405	+12 %
Italie	2 620	2 199	-16 %	633	588	-7 %	3 253	2 787	-14 %
Pays-Bas	1 911	1 523	-20 %	81	91	+12 %	1 992	1 614	-19 %
Portugal	397	340	-14 %	218	282	+29 %	615	622	+1 %
Royaume-Uni	2 765	2 225	-20 %	1 670	1 657	-1 %	4 435	3 882	-12 %
UEBL	840	619	-26 %	400	596	+49 %	1 240	1 215	-2 %
<b>UE-12</b>	<b>23 143</b>	<b>18 596</b>	<b>-20 %</b>	<b>9 422</b>	<b>11 533</b>	<b>22 %</b>	<b>32 565</b>	<b>30 125</b>	<b>-7 %</b>
Autriche	nc	600	nc	nc	245	nc	nc	845	nc
Finlande	nc	349	nc	nc	28	nc	nc	377	nc
Suède	nc	417	nc	nc	169	nc	nc	586	nc
<b>UE-15</b>	<b>nc</b>	<b>19 963</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>11 975</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>31 933</b>	<b>nc</b>

nc : non communiqué.

occupée par le Royaume-Uni en 1991, est désormais détenue par l'Espagne (17 % du cheptel allaitant).

La croissance du cheptel communautaire de vaches allaitantes n'a pas été régulière sur la dernière décennie<sup>3</sup>. De manière générale, il semble qu'après une période de forte croissance, inégale selon les Etats membres, les effectifs communautaires tendent aujourd'hui à se stabiliser. L'enquête cheptel de juin 2002 révèle même une baisse des effectifs entre juin 2001 et juin 2002 (-311 000 têtes, soit -2,5 %). Ce recul récent tient à la conjonction de plusieurs facteurs. La faiblesse des cours de 2001 a incité les propriétaires de vaches allaitantes à ne pas vendre certains animaux commercialisables qui se sont donc retrouvés sur le marché au premier semestre 2002 (Institut de l'Elevage 2003). Cette faiblesse des cours a également incité les éleveurs à diminuer le nombre d'animaux non primés. Suite aux décisions du Conseil des ministres de l'Agriculture de juin 2001, certains producteurs ont en outre réduit la taille de leur cheptel de façon à respecter les nouvelles règles devenues plus contraignantes (diminution du seuil maximal de chargement et augmentation de la part de génisses dans la règle de calcul du droit à la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes - PMTVA). Enfin, la crise de l'ESB a contribué à ralentir le rythme, déjà faible, de l'installation en production bovine.

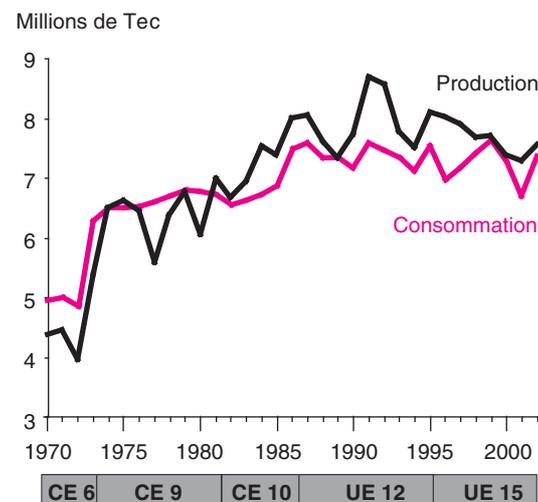
## 2.2 / Production communautaire de viande bovine

La production indigène brute<sup>4</sup> de viande bovine, gros bovins et veaux, de l'UE à 15 est égale à 7,7 Mtec en 2002. Ce chiffre correspond à un retour à la normale après les difficultés rencontrées depuis le mois d'octobre 2000 (crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse). Sur une longue période, l'évolution des tonnages produits n'est pas régulière et on peut distinguer deux phases : la première, de croissance, s'étend jusqu'au début de la décennie 1990, la seconde, de décroissance/stagnation, a débuté en 1991 (figure 1). La production européenne a atteint son maximum absolu en 1991 (8,6 Mtec pour l'UE à 12). Elle a diminué les trois années suivantes, s'est stabilisée aux alentours de 8 Mtec de 1995 à 1997, et à un niveau légèrement plus bas les années suivantes.

### a / Diminution de la production

La production communautaire de viande bovine est concentrée dans cinq Etats membres : la France (25 % du total en 2002), l'Allemagne (19 %), l'Italie (12 %), l'Irlande (9 %) et le Royaume-Uni (9 %). Dans chaque pays, les volumes produits dépendent des effectifs de vaches et du nombre de veaux nés

**Figure 1.** Evolution de la production et de la consommation de viande bovine dans l'UE entre 1970 et 2002. Source : Ofival d'après Eurostat.



vivants, des types d'animaux produits (veaux de boucherie, jeunes bovins, boeufs, etc.), du poids de carcasse des animaux commercialisés, et des mesures prises par les pouvoirs publics pour retirer du marché une fraction de la production (achat pour destruction, retrait de la consommation humaine de certaines catégories de bovins ou de certains morceaux, etc.).

Sur la période 1991-2002, l'augmentation du poids moyen des carcasses n'a que partiellement compensé la diminution des effectifs de bovins. La production de viande bovine a donc diminué (tableau 6). Dans l'UE à 12, elle est passée de 8,7 Mtec en 1991 à 7,3 Mtec en 2002, soit un recul de 16 %. Cette baisse a été particulièrement élevée au Royaume-Uni (-30 %) où, depuis 1996, les bovins âgés de plus de 30 mois sont retirés des circuits britanniques de commercialisation. Dans les pays où domine la production laitière intensive, la diminution a été presque importante : -27 % aux Pays-Bas, -25 % au Danemark et -24 % en Allemagne. Elle a été plus modérée en France (-7 %) et en Italie (-4 %). Enfin, la production a augmenté en Irlande (+18 %) et en Espagne (+30 %), pays où la croissance du troupeau de vaches allaitantes a plus que compensé la diminution des effectifs de vaches laitières.

La baisse de la production communautaire de viande bovine résulte essentiellement de la diminution du cheptel, notamment du cheptel de vaches laitières. Elle est aussi la conséquence de décisions réglementaires adoptées depuis une dizaine d'années dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) de la viande bovine. Depuis la réforme de la PAC de 1992, plusieurs mesures ont en effet contribué à une meilleure maîtrise de l'offre :

<sup>3</sup>L'augmentation du nombre de vaches allaitantes a été particulièrement importante en 1992 et 1993 lorsque le Conseil européen de mai 1992 décida de déterminer le nombre de droits à la Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) sur la base des déclarations du moins de décembre de la même année. Cette décision incita les éleveurs à accroître la taille de leur troupeau de façon à maximiser leurs droits à primes (Mordant *et al* 2001)

<sup>4</sup>La production indigène brute est déterminée en ajoutant au solde du commerce extérieur de tous les animaux vivants, les abattages contrôlés redressés. Les abattages contrôlés correspondent aux abattages bruts collectés par les Directions départementales des Services Vétérinaires dans les abattoirs et les tueries particulières. Ces abattages sont dits redressés au sens où un coefficient de redressement est appliqué à chaque catégorie animale pour tenir compte de l'existence d'une certaine sous-estimation.

**La production de viande bovine a fortement diminué dans les pays à vocation laitière.**

**Tableau 6.** Production indigène brute de viande bovine dans l'Union européenne entre 1991 et 2002 (en milliers de tec). Source : Ofival d'après Eurostat (1991 et 2002).

Année	1991	1995	1999	2000	2001	2002 <sup>(1)</sup>	2002 <sup>(1)</sup> /1991
Allemagne	2 323	1 541	1 448	1 369	1 402	1 442	-38 %
Danemark	213	184	159	156	154	155	-27 %
Espagne	484	495	640	602	622	621	28 %
France	2 026	1 891	1 845	1 769	1 785	1 897	-6 %
Grèce	64	64	51	46	50	52	-19 %
Irlande	586	572	716	642	660	719	23 %
Italie	916	979	908	894	930	934	2 %
Pays-Bas	567	532	473	438	345	372	-34 %
Portugal	123	99	95	98	94	103	-16 %
Royaume-Uni	1 012	995	672	700	634	668	-34 %
UEBL	398	376	305	311	305	328	-18 %
<b>UE-12</b>	<b>8 712</b>	<b>7 728</b>	<b>7 311</b>	<b>7 024</b>	<b>6 981</b>	<b>7 291</b>	<b>-16 %</b>
Autriche	nc	209	219	215	211	209	
Finlande	nc	96	91	92	91	91	
Suède	nc	145	146	152	156	157	
<b>UE-15</b>	<b>nc</b>	<b>8 178</b>	<b>7 767</b>	<b>7 483</b>	<b>7 440</b>	<b>7 748</b>	

<sup>(1)</sup> Estimations.

nc : non communiqué.

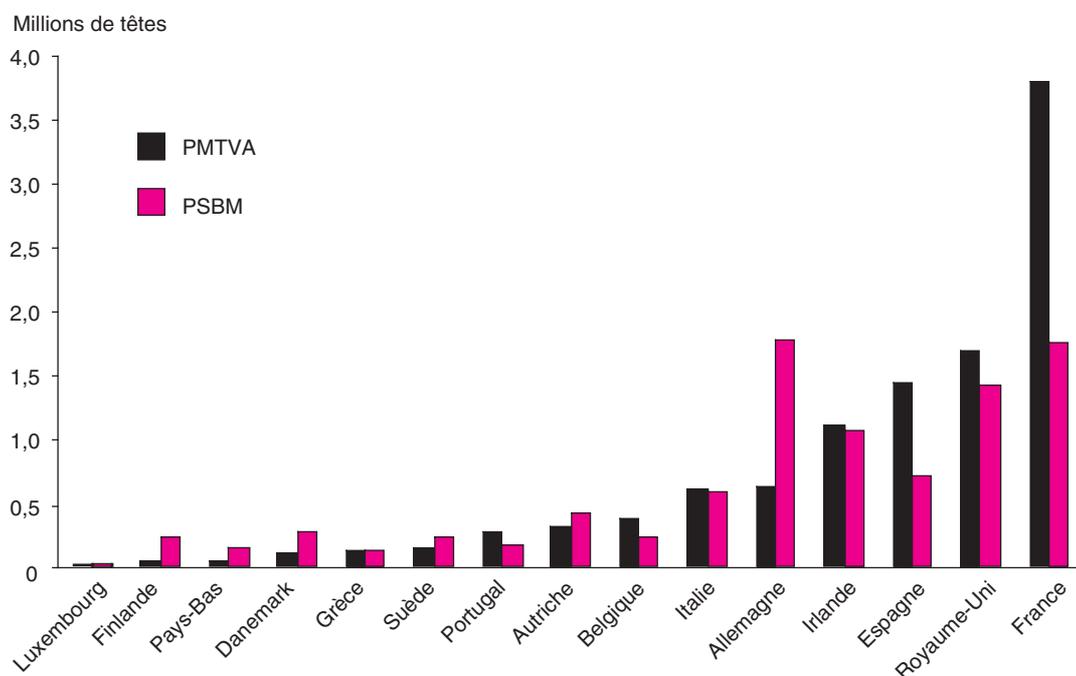
- la baisse des prix institutionnels (-15 % entre 1992 et 1995, -20 % entre 2000 et 2002), baisse qui s'est répercutée sur les prix payés aux producteurs, a conduit à ce que certains éleveurs se détournent de ce marché ;

- la fixation de références historiques de droits à primes, individuelles et collectives, en vaches allaitantes et en bovins mâles, et le plafonnement national de ces primes ont permis de contrôler le rythme de croissance du cheptel allaitant (figure 2) ;

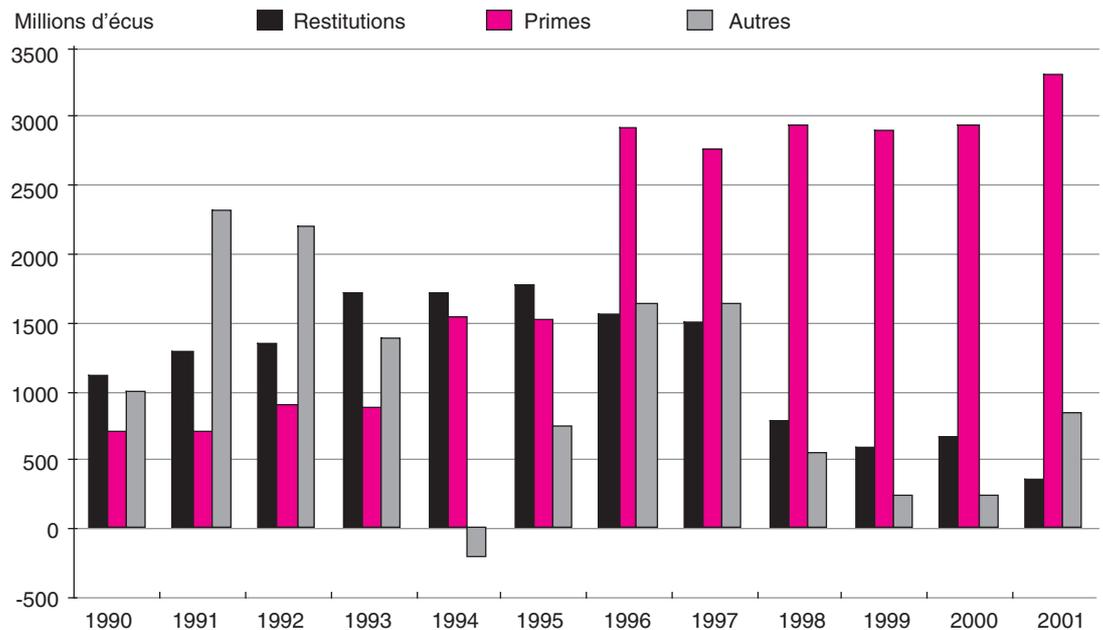
- l'introduction de critères d'extensification associés au versement des paiements compensatoires a pu inciter certains éleveurs à réduire leur niveau de chargement (Borzeix 2002) ;

- la mise en œuvre d'un programme de retrait des jeunes veaux mâles et la limitation quantitative de l'intervention publique sur les marchés ont également contribué à réduire l'offre communautaire de viande bovine (Commission européenne 2000).

La baisse des achats publics d'intervention et la modification de la structure des dépenses budgétaires de l'OCM de la viande bovine (figure 3) sont deux évolutions majeures qu'il convient également de souligner. Les achats d'intervention représentaient un peu plus d'1 Mtec en 1991. Ils ont été nuls en 1994 et 1995 et ont par la suite oscillé en fonction de l'intensité des crises de l'ESB : 415 000 tec en 1996, pratiquement zéro en 1998, 1999 et 2000, à nouveau 250 000 tec en

**Figure 2.** Plafonds nationaux de droits à primes en 2002 pour la Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) et la Prime spéciale aux bovins mâles (PSBM). Source : Cap Monitor (2002).

**Figure 3.** Evolution des dépenses du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA) pour l'OCM de la viande bovine selon la nature économique des mesures entre 1990 et 2001. Source : Commission européenne (1991-2002).



2001. L'augmentation des diverses primes bovines (de 0,7 milliard d'euros en 1991 à 3,3 milliards d'euros en 2001) a plus que compensé la baisse des dépenses d'intervention (de 2,3 milliards d'euros en 1991 à moins de 0,8 milliard d'euros en 2001) et des restitutions aux exportations (de 1,3 milliard d'euros en 1991 à moins de 0,3 milliard d'euros en 2001).

#### **b / Part du secteur laitier dans l'offre de viande bovine**

En 2002, la production communautaire de viande bovine provient pour 30 % des vaches de réforme, laitières et allaitantes, et pour 70 % des autres bovins. Elle correspond pour 55 % à des animaux issus du troupeau laitier et pour 45 % à des animaux issus du troupeau allaitant. Cet équilibre a évolué significativement sur la période 1991-2002 en raison des évolutions divergentes des effectifs de vaches laitières et allaitantes. En outre, les contributions relatives des différentes catégories d'animaux à l'offre varient sensiblement selon les pays.

#### **c / Structure de l'offre de viande bovine**

Les abattages communautaires de veaux se sont élevés à 760 000 têtes en 2002, pour l'essentiel concentrés dans trois pays : la France (33 %), les Pays-Bas (23 %) et l'Italie (20 %). Depuis 1991, la production communautaire de veaux de boucherie (UE à 12) a diminué d'environ 11 %. L'évolution de cette production dépend de l'importance du cheptel de vaches et des stratégies des éleveurs (durée de rétention des animaux sur l'exploitation et choix des types d'animaux commercialisés). Sur les 28,7 millions de veaux disponibles en 2002 dans l'UE à 15, 20 % ont été orientés vers la filière du veau de boucherie. Il serait plus exact de parler de filières au pluriel car les

types d'élevage et les structures de commercialisation sont très variables. Les types d'élevage se différencient en fonction de la nature du produit (veaux sous la mère, veaux de l'Aveyron, veaux élevés dans des systèmes hors-sol avec des degrés variables d'intégration, etc.), des modes d'alimentation ou des poids de carcasse à l'abattage (en 2002, 129 kg en France, 142 kg en Italie et 145 kg aux Pays-Bas).

Les abattages communautaires de vaches se sont élevés à 6,7 millions de têtes en 2002, dont 31 % en France et 24 % en Allemagne (tableau 7). Ils ont été nuls au Royaume-Uni où ils étaient interdits (programmes de sécurité alimentaire mis en œuvre pour faire face à la deuxième crise de l'ESB).

Les abattages de génisses se sont élevés à 4,3 millions de têtes en 2002. Ils sont répartis entre plusieurs Etats membres de façon plus équilibrée que ceux des veaux et des vaches puisque six pays dépassent les 10 % (de 12 % en Irlande à 19 % au Royaume-Uni).

Les abattages de jeunes bovins ont porté sur 8,0 millions de têtes en 2002, dont 26 % en Italie et 22 % en Allemagne. Alors que la France possède plus du quart du cheptel européen de vaches, elle n'assure que 11 % des abattages de jeunes bovins. Cet écart traduit l'importance des exportations françaises de bovins mâles jeunes (broutards) pour engraissement dans d'autres Etats membres, en particulier en Italie et en Espagne (Ofival 2000a et 2000b) où le nombre de jeunes bovins abattus est 3,6 fois supérieur à celui des vaches abattues. Le même calcul aboutit à des ratios de 1,1 en Allemagne, de 0,4 en France et de 0,2 en Irlande.

Les abattages communautaires de bœufs se sont élevés à 2,4 millions de têtes en 2002,

**Le secteur laitier contribue encore aujourd'hui à plus de 50 % de l'offre communautaire de viande bovine.**

**Tableau 7.** Abattages redressés de bovins dans l'Union européenne en 2002 (estimations, en milliers de têtes). Source : Ofival d'après Eurostat (2002).

	Vaches		Génisses		Jeunes bovins		Bœufs	
	Milliers de têtes	% UE15						
Allemagne	1 598	23,9 %	644	14,9 %	1 785	22,3 %	58	2,4 %
Danemark	249	3,7 %	74	1,7 %	263	3,3 %	9	0,4 %
Espagne	341	5,1 %	762	17,6 %	1 225	15,3 %	0	0,0 %
France	2 043	30,6 %	563	13,0 %	908	11,3 %	335	13,6 %
Grèce	31	0,5 %	32	0,7 %	132	1,6 %	0	0,0 %
Irlande	367	5,5 %	505	11,6 %	65	0,8 %	975	39,5 %
Italie	568	8,5 %	645	14,9 %	2 085	26,0 %	6	0,2 %
Pays-Bas	536	8,0 %	47	1,1 %	98	1,2 %	0	0,0 %
Portugal	75	1,1 %	45	1,0 %	178	2,2 %	5	0,2 %
RU	1	0,0 %	805	18,6 %	375	4,7 %	1 012	41,0 %
UEBL	386	5,8 %	29	0,7 %	244	3,0 %	3	0,1 %
<b>UE-12</b>	<b>6 194</b>	<b>92,7 %</b>	<b>4 150</b>	<b>95,7 %</b>	<b>7 358</b>	<b>91,8 %</b>	<b>2 402</b>	<b>97,3 %</b>
Autriche	195	2,9 %	87	2,0 %	286	3,6 %	23	0,9 %
Finlande	121	1,8 %	40	0,9 %	170	2,1 %	0	0,0 %
Suède	174	2,6 %	58	1,3 %	202	2,5 %	43	1,7 %
<b>UE-15</b>	<b>6 684</b>	<b>100,0 %</b>	<b>4 335</b>	<b>100,0 %</b>	<b>8 016</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 468</b>	<b>100,0 %</b>

pour l'essentiel concentrés dans trois pays : le Royaume-Uni (41 %), l'Irlande (40 %) et la France (14 %).

#### d / Evolution du poids moyen des carcasses

La diversité de la production communautaire de viande bovine résulte aussi des différences de poids de carcasse des diverses catégories d'animaux commercialisés. Plusieurs facteurs déterminent ces poids : le type d'animal (laitier/allaitant), sa race, son âge, son état d'engraissement et son rendement de carcasse (poids de carcasse rapporté au poids vif vide).

En moyenne communautaire en 2002, le poids de carcasse est égal à 313 kg pour les vaches, 274 kg pour les génisses, 334 kg pour les jeunes bovins et 340 kg pour les bœufs (tableau 8). Depuis vingt ans, ce poids moyen a fortement augmenté pour tous les types d'animaux dans la plupart des Etats membres. En France par exemple, entre 1984 (première année d'application des quotas laitiers) et 2002, il a progressé de 14 % pour les vaches, de 12 % pour les génisses, de 9 % pour les jeunes bovins et de 8 % pour les bœufs. Ces augmentations sont, pour une large part, imputables à la modification de la composition du troupeau français en faveur des races à viande, plus lourdes que les races laitières ou mixtes.

Le poids moyen des carcasses de vaches de réforme varie fortement d'un Etat membre à l'autre (tableau 8). Les carcasses sont légères au Danemark (272 kg en 2002) et dans le Nord de l'Allemagne (304 kg) en raison de la forte proportion de vaches laitières de race Holstein, d'un taux élevé de réforme et de la stratégie des éleveurs consistant à ne pas engraisser systématiquement tous les animaux avant leur abattage. Le poids moyen est plus élevé en France (341 kg) et en Belgique (396 kg) car la part relative des vaches allaitantes est plus importante. Dans les quatre

pays du sud de l'UE où le taux de renouvellement des animaux reproducteurs est souvent faible et où les animaux élevés sont de petit format, les vaches ont un poids moyen de carcasse inférieur à 275 kg. Fortement concurrencées par les jeunes bovins, les vaches de réforme espagnoles et italiennes sont généralement commercialisées sans phase préalable d'engraissement.

Les poids de carcasse des génisses diffèrent également dans les trois principaux pays producteurs : 284 kg au Royaume-Uni, 248 kg en Italie et 241 kg en Espagne. Il en est de même pour les jeunes bovins (400 kg en France, mais seulement 300 kg en Espagne) et les bœufs (405 kg en France, mais seulement 326 kg au Royaume-Uni).

La structure de l'offre de viande bovine diffère donc fortement selon les Etats membres en fonction de la répartition des diverses

**Tableau 8.** Poids moyen de carcasse à l'abattage des animaux dans l'Union européenne en 2002 (estimations, en kg/tête). Source : Ofival d'après Eurostat.

	Vaches	Génisses	Jeunes bovins	Bœufs
Allemagne	304	293	346	324
Danemark	272	254	244	288
Espagne	272	241	300	ns
France	341	344	400	405
Grèce	208	230	268	ns
Irlande	294	254	338	336
Italie	260	248	334	263
Pays-Bas	317	247	383	ns
Portugal	273	246	395	337
Royaume-Uni	ns	284	320	326
UEBL	396	365	401	370
Autriche	315	397	373	340
Finlande	247	263	289	ns
Suède	285	274	330	292
<b>UE-15</b>	<b>313</b>	<b>274</b>	<b>334</b>	<b>340</b>

**Le poids moyen des carcasses a augmenté dans la plupart des Etats membres de l'UE.**

catégories animales abattues, des races privilégiées, des techniques d'élevage et des systèmes de production. Cette hétérogénéité permet de proposer aux consommateurs européens une palette diversifiée de produits. Conjugée à la variété des préférences nationales, elle explique pourquoi les flux d'importations et d'exportations intra-communautaires sont importants. Ceux-ci s'expliquent aussi par des taux d'auto-provisionnement (rapport entre la production domestique et la consommation intérieure) très variables d'un pays à l'autre : exceptionnel en Irlande (1 057 %), ce taux est proche de 140 % en Allemagne, en Belgique-Luxembourg et en Autriche, et compris entre 100 % et 115 % en France, aux Pays-Bas, au Danemark, en Espagne et en Finlande. Il est, en revanche, inférieur à 1 en Suède (83 %), en Italie (65 %), au Portugal (61 %), au Royaume-Uni (57 %) et en Grèce (24 %).

### 2.3 / Echanges extra et intra-communautaires

Depuis le début des années quatre-vingts, l'UE est autosuffisante en viande bovine. Ce constat global masque des situations très variées selon les Etats membres. De plus, il ne rend pas compte de l'importance des échanges intra-communautaires qui permettent de faire face à des situations nationales structurellement déficitaires ou, dans les pays autosuffisants, de satisfaire le goût des consommateurs pour des produits diversifiés.

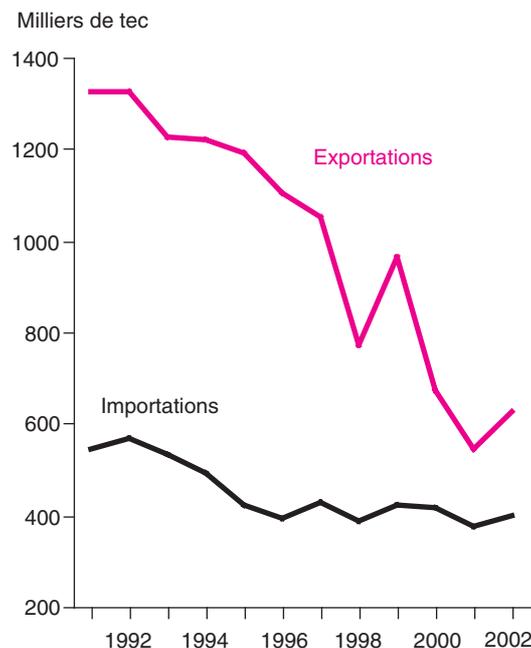
#### a / Solde commercial de l'Union européenne

L'UE est à la fois exportatrice et importatrice de viande bovine, dans les deux cas pour des volumes significatifs (Nielsen et Jeppesen 2001). Depuis le début des années 1990, les échanges extra-communautaires ont diminué, dans des proportions plus fortes pour les exportations que pour les importations : le solde commercial s'est donc détérioré, à un taux annuel d'environ 8 % (figure 4). Cette dégradation de la balance commerciale extra-communautaire intervient dans le contexte d'une diminution simultanée des flux intra-communautaires (cf. infra).

En 2002, les exportations européennes de produits bovins sur pays tiers non communautaires se sont élevées à 625 000 tec, dont 540 000 tec de viandes et de conserves et 85 000 tec d'animaux vivants. Ces volumes correspondent à 8 % de la production domestique. Bien que supérieurs à ceux de l'année 2001, les volumes de l'année 2002 sont plus de deux fois inférieurs à ceux du début de la décennie 1990 (Ofival 1991-2003)<sup>5</sup>.

Les exportations extra-communautaires de produits bovins sont encadrées depuis l'AAUR de 1994, en volume et en valeur. En pratique, cette contrainte n'a toutefois jamais été active jusqu'à ce jour, bien que l'essentiel

**Figure 4.** Exportations et importations extra communautaires de viande bovine entre 1991 et 2002. Source : Ofival d'après Eurostat.



des exportations se fasse avec restitutions (100 % en 1997, 1998 et 1999, 98 % en 2000, 88 % en 2001). D'autres facteurs expliquent la diminution des exportations européennes de produits bovins depuis 1995, notamment : la diminution de la production domestique, le retrait de volumes importants pour destruction dans le cadre de la politique de gestion des crises sanitaires et la diminution du prix d'intervention de la viande bovine décidée dans le cadre de la réforme de la PAC de l'Agenda 2000. Les exportations sont principalement orientées vers la Russie et, dans une moindre mesure, le Proche Orient, le Moyen Orient et l'Afrique.

Compte tenu de l'excès de la production relativement à la consommation, l'Irlande est traditionnellement, et de loin, le premier pays européen exportateur de produits bovins sur pays tiers non communautaires (Ofival 2000c). Depuis 1995, les exportations irlandaises extra-communautaires ont fluctué dans une fourchette allant de 250 000 à 325 000 tec, soit 35 % à 40 % du total européen. Les exportations allemandes extra-communautaires sont passées de 60 000 tec en 1995 à 280 000 tec en 2001, année caractérisée par des ventes de produits à bas prix sur le marché russe. Les exportations françaises extra-communautaires ont été inférieures à 60 000 tec en 2000, 2001 et 2002, alors qu'elles se situaient autour de 250 000 tec au milieu de la décennie 1990.

Les importations européennes de produits bovins en provenance de pays tiers non communautaires se sont élevées à 396 000 tec en 2002 (5 % de la consommation domestique), dont 375 000 tec de viandes et de conserves et 21 000 tec d'animaux vivants. Elles ont régulièrement décliné sur la première moitié des

<sup>5</sup> Les exportations communautaires de produits bovins ont été fortement affectées en 2001 par les crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse, notamment en raison de la fermeture de marchés traditionnels importants (Egypte, Arabie Saoudite, Iran ou Jordanie).

**Le solde commercial de viande bovine de l'UE se détériore, surtout du fait de la baisse des exportations.**

années 1990 avant de se stabiliser aux alentours de 400 000 tec. Cette stagnation s'explique par les crises sanitaires et les dispositions de l'AAUR relatives aux importations qui se sont traduites par des augmentations très faibles des quotas tarifaires (Ofival 2003).

Les importations européennes de viandes et d'animaux vivants en provenance de pays tiers non communautaires se font en effet principalement à l'intérieur de quotas tarifaires à droits de douane réduits relativement aux droits appliqués hors quotas dans le cadre du régime général à l'importation<sup>6</sup>. Ces quotas tarifaires sont nombreux et complexes, fruits de l'histoire (accords du GATT, accord de Lomé et de Cotonou, accords d'association avec les pays de l'Est) et des intérêts spécifiques de certains Etats membres importateurs, au moins pour certains types d'animaux et/ou de produits. Au total, en 2001-02, les contingents tarifaires ouverts à l'importation dans l'UE ont représenté 517 000 têtes d'animaux vivants et 292 990 tec de viandes fraîches, congelées, séchées, désossées et conserves. Les certificats délivrés sur les dernières campagnes montrent une utilisation totale des contingents d'animaux vivants, mais une utilisation seulement partielle des contingents de viandes, notamment pour ce qui est des quotas PECO et ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Les importations communautaires totales de produits bovins sont cependant supérieures aux niveaux de ces contingents en raison d'importations de viandes d'Amérique du Sud pour des volumes dépassant les parts nationales du quota Hilton réservées à cette zone et les volumes des quotas non différenciés selon les pays d'origine.

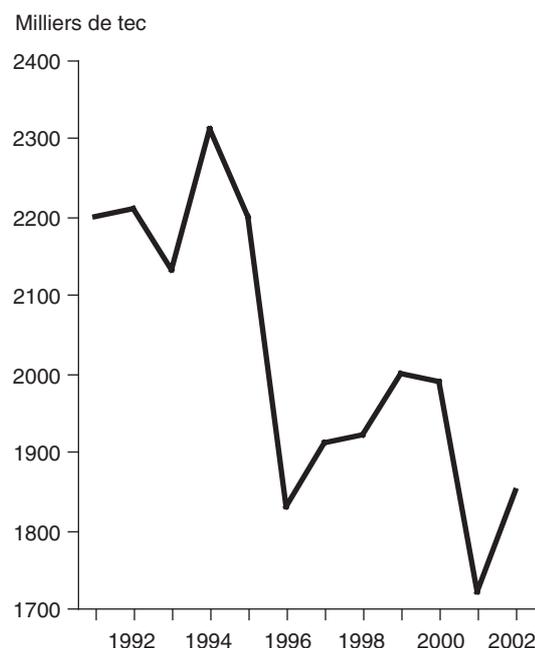
Le Royaume-Uni est le premier pays européen importateur de viande bovine en provenance de pays tiers non communautaires, principalement l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay. Depuis la première crise de l'ESB en 1996, les achats britanniques ont fluctué entre 55 000 tec en 1999 et 90 000 tec en 2002. Ces tonnages représentent le quart du total européen. Bien qu'autosuffisant et deuxième exportateur sur pays tiers non communautaires, l'Allemagne est aussi le deuxième importateur de viande bovine en provenance de pays tiers non communautaires (de 60 000 à 110 000 tec sur la période 1995-2002). L'Italie présente la particularité d'importer de grandes quantités d'animaux vivants de pays tiers non européens. Sur les années 1995 à 2002, ce pays a acheté de 15 000 à 55 000 tec de viandes et de 300 000 à 400 000 têtes d'animaux vivants en provenance de pays tiers non communautaires. Ces volumes sont importants ; ils sont néanmoins inférieurs à ceux acquis en intra-communautaire sur la même période, de 250 000 à 380 000 tec de viandes et 1,0 à 1,5 million d'animaux vivants. Les importations extra-communautaires des autres Etats membres sont faibles, y compris pour les pays déficitaires en viande bovine.

## b / Echanges intra communautaires

Les échanges intra-communautaires de produits bovins (viandes, conserves et animaux vivants) sont nettement plus développés que les échanges extra-communautaires. Ils ont représenté 1,85 Mtec en 2002, soit près du quart de la production communautaire. Cette importance est ancienne. Elle a cependant diminué ces dernières années en raison des crises sanitaires et de la baisse de la consommation domestique que ces dernières ont engendré (figure 5). De 2,15 Mtec en moyenne sur la période 1991-95, les échanges intra-communautaires ont chuté à 1,85 Mtec en 1996 (première crise de l'ESB), puis à 1,75 Mtec en 2001 (deuxième crise de l'ESB). Cette chute s'explique par la diminution de la consommation dans une majorité d'Etats membres, ainsi que par la réaction des consommateurs qui ont privilégié les produits nationaux au détriment de l'offre étrangère, européenne ou non. Ce repli sur l'approvisionnement national a d'ailleurs été encouragé par les politiques de promotion mises en oeuvre dans chaque pays, politiques visant pour une large part à restaurer la confiance en s'appuyant sur la garantie d'une origine nationale. Deux pays font exception à cette règle, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, où les importations en provenance d'autres pays de l'UE ont augmenté afin de combler la diminution de la production nationale.

Le prix, la proximité géographique, la variabilité des taux d'approvisionnement et l'hétérogénéité des préférences des consommateurs sont les principaux déterminants des échanges intra-communautaires. Trois grands courants d'échanges méritent d'être détaillés.

**Figure 5.** Echanges intra communautaires dans le secteur bovin entre 1991 et 2002 (en milliers de tec). Source : Ofival d'après Eurostat.



**Les échanges intra-communautaires ont fortement diminué en raison des crises sanitaires de l'ESB et de la fièvre aphteuse.**

<sup>6</sup> Il n'existe pas de quotas tarifaires à droits réduits pour les importations de conserves de viande bovine. Celles-ci sont donc réalisées dans le cadre du régime normal à l'importation, sous droits de douane « normaux » uniquement.

Le premier correspond aux exportations irlandaises. Entre 1995 et 2002, l'Irlande a exporté en moyenne 225 000 tec de viande bovine par an sur l'UE (contre 235 000 tec sur pays tiers non communautaires), ainsi que 110 000 animaux vivants, avec un minimum de 27 000 en 1997 et un maximum de 263 000 en 2000. Les premiers clients de l'Irlande sont : pour les viandes, le Royaume-Uni ; pour les animaux vivants, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Italie.

Le deuxième courant correspond aux exportations d'animaux vivants de la France vers l'Italie et, dans une moindre mesure, vers l'Espagne. Ces flux permettent à l'Italie de combler son déficit structurel : entre 1995 et 2002, elle a importé en moyenne annuelle 1,26 million de têtes, dont environ 80 % en provenance de France. L'importance du marché italien pour la France est équivalente puisque l'Italie absorbe 80 % des exportations françaises de bovins maigres. Pour satisfaire ses consommateurs friands de viandes claires issues de jeunes bovins, l'Italie importe également des volumes importants de viandes, pour environ 90 % d'origine communautaire : entre 1995 et 2002, elle a importé en moyenne annuelle 330 000 tec de viandes, dont 23 % d'Allemagne, 22 % de France et 22 % des Pays-Bas. Quant à l'Espagne, exportatrice nette, elle a pourtant importé 590 000 animaux vivants en moyenne annuelle sur la période 1995-2002, dont les deux tiers provenaient de l'hexagone.

Le troisième courant correspond aux importations françaises de viande bovine en provenance d'Allemagne (70 000 tec par an en moyenne sur la période 1995-2002), des Pays-Bas (80 000 tec) et de Belgique (26 000 tec). Exportatrice d'animaux vivants sur l'Italie et l'Espagne et de viande bovine sur l'Italie, l'Allemagne, la Grèce et le Portugal, la France importe pourtant l'équivalent de 20 % de sa consommation intérieure. Il s'agit essentiellement de vaches de réforme qui contribuent à accroître la part des viandes de femelles dans la consommation nationale : celles-ci représentent en effet environ 71 % des achats (40 % de vaches allaitantes et 31 % des vaches laitières) alors que les jeunes bovins et les bœufs ne représentent que, respectivement, 18 % et 11 % (Institut de l'Élevage 2003).

## Conclusion

Les échanges internationaux de viande bovine représentent, aujourd'hui encore, une part modeste de la production, soit seulement un peu plus de 10 %. Ces échanges sont concentrés, avec un faible nombre d'acteurs à l'exportation et à l'importation, segmentés et régionalisés en deux grandes zones, la zone Pacifique et la zone Atlantique.

L'UE reste le deuxième producteur mondial de viande bovine, bien que la production communautaire ait diminué de 16 % entre 1991 et 2002. Cette baisse de l'offre est due aux instruments de maîtrise de la production introduits lors des réformes de la PAC de 1992 et

de 1999 et à la réduction des effectifs de vaches laitières, elle-même générée par l'augmentation des rendements laitiers dans un régime de contrôle de l'offre de lait par une politique de quotas de production. L'UE est aujourd'hui le quatrième exportateur mondial de viande bovine alors qu'elle occupait le premier rang il y a seulement dix ans. Les exportations européennes de viande bovine sur les pays tiers non communautaires ont diminué de moitié depuis 1991. En pratique, il apparaît toutefois que les engagements internationaux à réduire les exportations subventionnées et à ouvrir davantage le marché communautaire n'ont pas été contraignants jusqu'à ce jour. La baisse des exportations de viande bovine s'explique d'abord par les crises sanitaires. Les importations sont quant à elles restées stables depuis le milieu de la décennie 1990 aux alentours de 400 000 tec par an (environ 5 % de la consommation domestique).

Les situations nationales en matière d'offre de viande bovine sont très hétérogènes. Les taux d'auto-provisionnement varient, en 2002, entre 24 % en Grèce et plus de 1 057 % en Irlande. Les caractéristiques des animaux abattus et les systèmes productifs sont également très différents d'un Etat membre à l'autre, voire à l'intérieur d'un même pays. Sur la dernière décennie, la baisse de la production de viande bovine a été très importante en Allemagne et dans les pays du Nord de l'UE où la production laitière est importante. A l'inverse, la production de viande bovine a augmenté en Irlande et en Espagne grâce au développement du cheptel allaitant qui a plus que compensé la diminution des effectifs de vaches laitières. La France occupe une position intermédiaire entre ces deux extrêmes, avec un recul de la production de viande bovine de 7 % sur la dernière décennie.

Les échanges intra-communautaires de viande bovine, bien qu'en diminution, sont toujours très importants (environ le quart de la production). Ils permettent de compenser la situation de sous-provisionnement des Etats déficitaires et de satisfaire le goût pour la diversité des consommateurs européens.

Cette analyse rétrospective était nécessaire pour rendre compte, au-delà des crises sanitaires et des phénomènes cycliques, des tendances de moyen et long terme. Elle permet également de dessiner quelques perspectives. Sans présenter une analyse prospective détaillée (Guesdon *et al* 2001), il est néanmoins possible de passer en revue les principaux facteurs qui, *in fine*, détermineront l'offre communautaire de viande bovine sur la prochaine décennie.

Le premier facteur est de nature technique. Selon une majorité d'experts (Institut de l'Élevage 2002b), la hausse des rendements laitiers devrait se poursuivre sur les prochaines années, notamment dans les pays du Nord de l'UE qui auront toujours intérêt à intensifier la production laitière en raison des faibles disponibilités en terres et du coût élevé du foncier. Une augmentation des rendements laitiers de 100 kg par vache et par an aurait pour effet, toutes choses égales par ailleurs, de diminuer le nombre de vaches lai-

**L'évolution du secteur européen de la viande bovine dépendra plus de la consommation intérieure que des exportations puisque celles subventionnées vont diminuer.**

tières d'environ 15 % sur dix ans, soit une baisse de près de 3 millions de têtes relativement à aujourd'hui. Cette réduction des effectifs de vaches laitières se traduirait momentanément par une augmentation de l'offre de viande bovine. A moyen terme, elle conduirait en revanche à une réduction de l'offre de viande bovine par diminution du nombre de veaux nés. Les surfaces fourragères ainsi libérées pourraient être utilisées pour extensifier davantage certains systèmes productifs et/ou augmenter à nouveau les effectifs de vaches allaitantes. L'intensité de la substitution entre vaches laitières et vaches allaitantes sera donc, à nouveau et à l'image de ce qui s'est passé sur la décennie passée, l'un des facteurs-clés de l'évolution de l'offre de viande bovine sur les prochaines années. D'autres paramètres techniques joueront également un rôle important : la poursuite de la tendance à la hausse du poids de carcasse des animaux, le devenir des jeunes veaux mâles issus du secteur laitier, l'éventuel abandon de certains dispositifs de retrait aujourd'hui en place au Royaume-Uni.

Le deuxième facteur est lié à la réforme de la PAC de juin 2003 et à ses effets potentiels. L'instauration, à compter de 2007 au plus tard, d'un paiement unique découplé par exploitation (en substitution de tout ou partie des primes animales actuelles) pourrait, d'après les expertises conduites par la Commission européenne, entraîner une légère réduction de l'offre communautaire de viande bovine. Du fait des latitudes importantes laissées aux Etats membres dans l'application du découplage (la France devrait choisir de conserver une PMTVA totalement couplée) et de la difficulté d'agrèger des comportements individuels qui seront parfois extrêmes (du désengagement de la production à l'intensification et au développement de l'offre sous une forme contractualisée avec des entreprises d'aval), les spéculations dans ce domaine demeurent fragiles.

Le troisième facteur est lié au cycle actuel des négociations agricoles multilatérales à l'OMC et à son issue. Si la cinquième conférence ministérielle de l'OMC réunie à Cancun



Ranch en Amérique du Sud (cliché V. Chatellier).

en septembre 2003 s'est soldée par un échec, nombreux néanmoins sont ceux qui pensent que le processus de négociation devrait aboutir à un nouvel accord bien avant la fin de la présente décennie. Un accord qui obligerait à une augmentation importante et réelle de l'accès au marché communautaire serait particulièrement déstabilisant. Ceci d'autant plus qu'il y aura très vraisemblablement obligation à réduire significativement, si ce n'est supprimer, les exportations subventionnées.

Le quatrième facteur est lié à l'élargissement de l'UE. Après les vagues de décapitalisation qui se sont succédées depuis 1989, les futurs Etats membres de l'UE souffrent d'une situation déficitaire en viande bovine, en dépit d'un niveau de consommation domestique particulièrement faible. L'offre de viande bovine des dix pays de la vague d'adhésion de 2004 devrait, d'après les perspectives dressées par la Commission européenne, représenter 10 % de la production de l'actuelle UE à 15.

L'avenir de la production européenne de viande bovine est donc loin d'être écrit. Il dépendra d'abord de la dynamique de consommation au sein de l'UE élargie. Il est fort vraisemblable qu'il ne sera pas tiré par les exportations même si certaines opportunités correspondant à des animaux et des viandes de qualité devront, naturellement, être exploitées.

## Références

Bailly G., 2002. Rapport d'information fait au nom de la Commission des Affaires Economiques et du Plan par la mission d'information sur « l'avenir de l'élevage : enjeu territorial, enjeu économique ». Sénat, Session ordinaire, Annexe au procès-verbal de la séance du 7 novembre 2002.

Barthélemy D., 1999. L'agriculture européenne et les droits à produire. Editions INRA, Paris, 434 p.

Borzeix V., 2002. La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages « bovins-viande ». Notes et Etudes Economiques, n°16, avril, 81-116.

Boyle G., 2002. The Competitiveness of Irish Agriculture. National Development Plan (NDP), Ireland, Dublin.

CAP Monitor, 2002. Published by Agra Europe (London) Ltd, United Kingdom.

Chatellier V., Guyomard H., Le Bris K., 2003a. La production bovine dans l'Union européenne : entre économie de marché et politique de territoire. Déméter 2004, 67-177. Editions Armand Colin, Paris.

Chatellier V., Guyomard H., Le Bris K., 2003b. La consommation de viande bovine dans le monde et dans l'Union européenne : évolutions récentes et perspectives. INRA Prod. Anim., 16, 381-391.

Clemens R., Babcock B.A., 2002. Why can't US beef compete in the European union ? Midwest Agribusiness Trade Research and Information Center (MATRIC), Briefing paper 02, Iowa State university.

Commission des Communautés Européennes, 1992. Règlement (CEE) 2066/92 du Conseil du 30 juin 1992.

Commission Européenne, 2000. Réforme de la PAC : le secteur de la viande bovine. CE, Direction générale de l'agriculture, Fact Sheet, 12 p.

Conseil européen, 2003. Règlement du Conseil établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la PAC. Bruxelles, 26 septembre.

Guesdon J.-C., Chotteau P., Kempf M., 1995. Vaches d'Europe : lait et viande, aspects économiques. Economica, Collection Economie Agricole et Agroalimentaire, Paris, 245 p.

Guesdon J.-C., Bontron J.-C., Bourgeois L., Chatellier V., Perrot C., You G., 2001. Elevage bovin : prospective 2020. Chambres d'agriculture, n°897, avril, 11-38.

Institut de l'élevage, 2001. Viande bovine : coût des contraintes réglementaires européennes. Le Dossier Economie de l'élevage, n°307, novembre, 20 p.

Institut de l'élevage, 2002a. Marché mondial des viandes bovines en 2002 : évolution contrastée dans les zones Atlantique et Pacifique. Le Dossier Economie de l'élevage, n°319a, décembre, 24 p.

Institut de l'élevage, 2002b. Viande bovine dans l'Union européenne : prévisions 2008. Le Dossier Economie de l'élevage, n°317, octobre, 23 p.

Institut de l'élevage, 2003. L'année économique lait et viande bovine 2002 : perspectives 2003. Le dossier Economie de l'élevage, n°321, février, 181 p.

Leuck D., 2001. The New Agricultural Trade Negotiations: Background and Issues for the US Beef

Sector. United States Department of Agriculture (USDA), Economic Research Service (ERS), December.

Mordant J., Jambou M., Porry J.-L., 2001. Quel avenir pour l'élevage allaitant ? Rapport final pour le Ministère de l'agriculture, Paris, 66 p.

Nielsen N., Jeppesen L., 2001. The beef market in the European Union. Working Paper (DNK), mars, 1-63.

Ofival, 1991-2003. Le marché des produits carnés et avicoles (1990-2002). Rapport de synthèse, Paris.

Ofival, 2000a. L'élevage bovin espagnol. Les cahiers de l'Ofival, février, Paris.

Ofival, 2000b. Viande bovine en Italie. Les cahiers de l'Ofival, juin, Paris.

Ofival, 2000c. La production de viande bovine en Irlande. Les cahiers de l'Ofival, novembre, Paris.

Ofival, 2003. Les accords du GATT dans les secteurs des viandes et des œufs : le bilan de l'Union européenne. Document de synthèse, 116 p.

Ridier A., Jacquet F., 2002. Decoupling direct payments and the dynamic of decisions under price risk in cattle farms. Journal of Agricultural Economics (GBR), vol. 53, n° 3, 549-565.

Thomson K., 1998. World and European Union developments in beef market and policies. In : 56th Seminar of the European Association of Agricultural Economics (EAAE), Long-term prospects for the beef industry, Paris, 26-27 February 1998.

## Abstract

### *Beef consumption in the world and the European Union: recent evolutions and prospects.*

This paper proposes a retrospective analysis of beef supply and trade over the period 1991-2002, first at the world level, second for the various Member States of the European Union. The latter is the second world producer after the United States. European beef production declined over the past decade while world supply increased by 1 % per year, mainly because of some developing countries (Brazil and China). The European Union is the fourth world exporter after Australia, the United States and Brazil. Like supply, European beef exports declined over the past ten years, mainly because of sanitary problems. The Agricultural Agreement of the Uruguay Round was not really constraining since 1994 on both the export and import dossier. European

beef imports were globally stable since that date around 400 000 tonnes per year. The European beef production decrease since 1991 is for a large part due to some Member States where milk production is important (Germany and countries of the North of Europe). The beef supply structure is different in each Member State according to weights of produced animals, privileged races, breeding techniques and production systems. This production heterogeneity contributes to offer to consumers a diversified choice of beef products and explains, at least in part, why intra community trades are important, although in decline over the last years.

CHATELLIER V., GUYOMARD H., LE BRIS K., 2003. La production et les échanges de viande bovine dans le monde et dans l'Union européenne. INRA Prod. Anim., 16, 365-380.

*Cette communication reprend des éléments du chapitre de l'ouvrage Déméter 2004 (éditions Armand Colin) intitulé « La production de viande bovine dans l'Union européenne : entre économie de marché et politique de territoire » (Chatellier et al 2003a).*